Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

ITM ENTREPRISES

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2025

GROUPEMENT Mousquetaires

Comptes certifiés sincères et véritables

Signé par :

2FADC041BF364ED...

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

Etats financiers ANC : Bilan - Actif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Frais de développement	13	13		
Concessions, brevets (...), droits et valeurs similaires	92 579	63 861	28 718	31 252
Fonds commercial	46		46	46
Autres immobilisations incorporelles	228 902	228 269	634	2 615
Immobilistions incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles	*321 540*	*292 143*	*29 397*	*33 912*
Terrains	4 138		4 138	4 138
Constructions	132 228	98 075	34 153	28 600
Installations techniques, matériel et outillage industriels	280	245	34	59
Autres immobilisations corporelles	8 727	5 082	3 645	2 911
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	411		411	8 332
TOTAL immobilisations corporelles	*145 783*	*103 402*	*42 380*	*44 039*
Participations	3 026 762	804 827	2 221 935	2 295 592
Créances rattachées à des participations	1 349 186	532 430	816 756	1 628 811
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	50 419	16 349	34 070	34 549
Prêts	3 600 540	70 676	3 529 863	2 980 390
Autres immobilisations financières	104 594	79 849	24 745	18 755
TOTAL immobilisations financières (1)	*8 131 501*	*1 504 131*	*6 627 370*	*6 958 097*
TOTAL de l'actif immobilisé (III)	*8 598 823*	*1 899 676*	*6 699 148*	*7 036 048*
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL Stock et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	71		71	126
Créances clients et comptes rattachés	87 376	530	86 846	80 985
Autres créances	271 844		271 844	216 375
Charges constatées d'avance	5 374		5 374	2 537
Capital souscrit appelé, non versé				
TOTAL Créances (2)	*364 664*	*530*	*364 134*	*300 024*
Actions propres				
Autres titres	34 554		34 554	17 881
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	544 704		544 704	616 689
TOTAL Valeurs mobilières de placement	*579 258*		*579 258*	*634 570*
TOTAL de l'actif circulant (IV)	*943 923*	*530*	*943 393*	*934 594*
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	10 245		10 245	2 878
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	*9 552 991*	*1 900 206*	*7 652 785*	*7 973 520*

(1) Dont à moins d'un an : 3 687 K€
(2) Dont à moins d'un an : 365 K€

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

Etats financiers ANC : Bilan - Passif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital [dont versé...]	1 024	1 024
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserve légale	102	102
Réserves statutaires ou contractuelles	288	288
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 874 824	2 874 824
TOTAL Réserves	**2 875 215**	**2 875 215**
Report à nouveau	-51 451	-60 634
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	**-75 597**	**9 183**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	69	69
TOTAL des capitaux propres (I)	***2 749 260***	***2 824 857***
Provisions pour risques	6 873	6 398
Provisions pour charges	4 547	7 467
TOTAL des provisions (II)	***11 420***	***13 865***
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 254 303	738 305
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	230 711	1 195 859
Emprunts et dettes financières diverses (2)	3 086 683	2 900 368
Instruments financiers à terme	2 498	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 327	73 115
Dettes fiscales et sociales	226 792	191 925
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 569	1 809
Autres dettes	23 373	30 539
Produits constatés d'avance		
TOTAL des dettes (III) (1)	***4 882 256***	***5 131 920***
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	9 850	2 879
TOTAL GENERAL DU PASSIF	***7 652 785***	***7 973 520***

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours) 2 774 K€

(2) Dont emprunts participatifs 0 K€

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

Etats financiers ANC : Compte de résultat de l'exercice

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
	Total	Total
Ventes de marchandises		
Production vendue	273 006	247 157
Montant net du chiffre d'affaires	**273 006**	**247 157**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 607	1 030
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	924	
Autres produits	112 659	105 063
Total des produits d'exploitation (I)	***391 197***	***353 250***
Achats de marchandises		
Variation de stock (achats de marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (achats de matières premières)		
Autres achats et charges externes	247 352	156 714
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail mobilier		
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 675	3 899
Salaires	20 213	21 910
Cotisations sociales	9 989	10 614
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 667	10 087
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	187	198
Dotation aux provisions	4 559	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	924	
Autres charges	1 042	125
Total des charges d'exploitation (II)	***298 607***	***203 548***

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

Résultat d'exploitation (I - II)	92 589	149 703
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers de participations	178 103	211 088
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	163 738	124 088
Autres intérêts et produits assimilés	25 154	31 094
Reprises sur dépréciations et provisions	595 219	12 677
Différences positives de change	9 783	11 461
Produits des cessions d'immobilisations financières	318	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	1 774	
Total des produits financiers (V)	***974 089***	***390 408***
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	364 228	280 865
Intérêts et charges assimilées	182 667	203 651
Différences négatives de change	10 891	6 020
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	584 468	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	***1 142 254***	***490 536***
Résultat financier (V - VI)	**-168 166**	**-100 128**
Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	**-75 576**	**49 575**
Produits exceptionnels (VII)		8 407
Charges exceptionnelles (VIII)		7 420
Résultat exceptionnel (VII - VIII)		987
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	21	41 379
Total des produits (I + III + V + VII)	***1 365 285***	***752 065***
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***1 440 883***	***742 882***
Bénéfice ou perte	-75 597	9 183

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

ITM ENTREPRISES
N° Siren 722064102
24 rue Auguste Chabrières 75015 Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

Evènements significatifs de l'exercice

Le 31 janvier, la société Innovation Développement a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation en faveur d'ITM Entreprises engendrant un mali de liquidation à hauteur de 118K€.

Le 14 février, à la suite de la redéfinition de l'alliance aux achats entre le groupe Casino et le Groupement Mousquetaires opérée en 2024, les deux groupes réorganisent l'actionnariat de leur filiale Retail Media, Infinity Advertising. Le Groupement Mousquetaires devient l'actionnaire unique d'Infinity Advertising.

Le 1er avril, Agromousquetaires a cédé au groupe belge What's Cooking? l'unité de production Sveltic, spécialisée dans les plats cuisinés.

Le 3 avril, un communiqué de presse du Groupe a annoncé la décision de fermer 30 points de vente rachetés à Casino, du fait des difficultés économiques qu'ils rencontrent.

Financement et opérations financières en 2025

Remboursement et refinancement de lignes de crédit

En 2025, plusieurs lignes de crédit ont été remboursées puis refinancées :

- Reconduction de lignes de crédit inutilisées pour un montant total de 500M€. (BRED)

- Remboursement d'emprunts bilatéraux pour un total de 977 M€ :
  - 802M€ auprès de la CACIB
  - 175M€ auprès de la RABOBANK

Souscription de nouveaux emprunts

ITM Entreprises a souscrit de nouveaux financements pour un montant total de 500M€.

- Souscription d'un emprunt obligataire de 500M€.

Encours des financements à court terme

L'encours à la clôture des titres à court terme négociables est de 691.5M€ (vs 725.8M€ au 31/12/2024), soit une diminution de 34,3M€.
L'encours à la clôture du crédit souscrit auprès du GIE ITM Tresorerie est de 1 200M€ (vs 1 240M€ au 31/12/2024) soit une diminution de 40M€.

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

Prêts intragroupe à moyen et long terme

A la clôture de l'exercice, les prêts intragroupe à moyen et long terme s'élèvent à 3 486M€, répartis comme suit :
- Agromousquetaires pour 206M€
- Immobilière Européenne des Mousquetaires pour 576M€
- ITM Export pour 12M€
- ITM Alimentaire International pour 1 672M€
- SAS Equipement de la Maison pour 190M€
- ITM Alimentaire Belgium pour 191M€
- ITM Logistique Alimentaire International pour 264M€
- ITM IMMO LOG pour 375M€

Evolutions du portefeuille de titres en 2025

Acquisitions de titres

- 250 000 titres Infinity advertising pour 3 615K€, portant la participation de 50% à 100%.
- Rémunération par l'émission de 1 827 titres d'IEM à la suite de sa fusion avec DEVAL, portant la participation à 91,62%.
- 45 000 titres Aura Retail achats non marchands pour 45K€, représentant 45% du capital.

Sorties de titres

- 2 307 349 titres d'ITM IBERICA pour 14 994K€ suite à sa liquidation
- 99 999 titres d'INTERCONTESSA pour 159 338K€ suite à sa liquidation
- 190 875 titres de DEVAL pour 2 394K€ suite à sa fusion dans IEM
- 85 596 titres d'Innovation Developpement pour 8 370K€ suite à sa TUP dans les comptes d'ITME
- 245 000 titres Aura Retail International Trading pour 245K€, portant la participation de 100% à 51%.

Augmentations de capital

- SAS Equipement de la maison : création de 2 218 750 nouveaux titres pour 35 500K€ par incorporation de comptes courants puis annulation des 2 218 750 titres, maintenant la participation à 100%.
- Aura retail international food services : création de 86 700 nouveaux titres pour 87K€, maintenant la participation à 51%.
- Aura retail international Trading : création de 868 517 nouveaux titres pour 869K€, maintenant la participation à 51%.
- Infinity advertising : création de 2 565 353 nouveaux titres pour 2 565K€ par incorporation de comptes courants puis annulation des 2 565 353 titres, maintenant la participation à 100%.

Dépréciations comptabilisées en 2025

Des provisions pour dépréciation sur titres ont été enregistrées, principalement sur :
- SAS Equipement de la Maison : 74,9M€
- ITM Alimentaire Belgium : 26,9M€
- Warning : 12,1M€

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

Des provisions pour dépréciation sur titres ont été reprises, principalement sur :
- Intercontessa : 159,3M€
- ITM Iberica : 14M€

Des provisions pour dépréciation sur compte courant ou prêts ont été enregistrées, principalement sur :
- SAS Equipement de la Maison : 49,3M€
- ITM Alimentaire Belgium : 147,3M€
- CDE France : 15,9M€

Des provisions pour dépréciation sur compte courant ont été reprises, principalement sur :
- Intercontessa : 407,4M€
- St Mamet : 8M€

Evènements postérieurs à la clôture

L'évolution de la situation géopolitique au Moyen Orient contribue à accroître l'incertitude sur les marchés de l'énergie, lesquels demeurent soumis à des fluctuations potentielles. Dans ce contexte, et malgré la politique de couverture et d'achats anticipés mise en oeuvre par le Groupe pour limiter l'exposition de ses filiales, une évolution défavorable des coûts énergétiques pour l'exercice 2026 ne peut être totalement exclue.

Le Groupe a signé le 28 février le rachat par des adhérents de 81 points de vente Colruyt principalement situés en région Est et pour quelques-uns en régions Centre Est. 2 points de vente ont ouvert sous enseigne Intermarché en février. Les 79 autres points de vente seront progressivement transformés. L'intégralité de l'opération sera réalisée d'ici fin avril 2026. Le Groupe ne porte pas les titres qui sont acquis par des adhérents du réseau.

Le 28 février également, une opération de cession croisée entre Carrefour et le Groupement a été réalisée afin de répondre aux demandes de l'ADLC de céder 3 des points de vente acquis à Casino. De son côté, et pour les mêmes raisons, Le Groupe Carrefour devait céder deux points de vente exploités sous enseigne Cora et Carrefour. Le Groupe a donc cédé 3 points de vente à Carrefour et en a acquis 2 auprès de Carrefour.

Au sein du pôle Agromousquetaires, la société SVA a finalisé le 31 décembre 2025 l'acquisition du fonds de commerce de la société Sèvre Bétail, renforçant ainsi la présence du Groupe dans le négoce de bovins. Cette opération prend effet au 1er janvier 2026.

Note 2 : Principes et méthodes comptables

1. Principes généraux

Le nouveau règlement ANC n°2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ("PCG") en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

ITM ENTREPRISES est à ce jour sous la forme d'une Société par actions simplifiée unipersonnelle

L'entreprise présente ses états financiers conformément aux dispositions et modèles figurant dans le Règlement.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois.
Sauf indication contraire, les informations chiffrées contenues dans cette annexe sont présentées en milliers d'euros.

Changement de règles et méthodes comptables

Le nouveau règlement ANC n°2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ("PCG") en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025

Ce règlement a pour effet notamment :
- l'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- la suppression de la technique du transfert de charges
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexes

Selon les règles françaises, un changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.
Au 31 décembre 2025, les principaux éléments comptabilisés dans le résultat courant en 2025 qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du nouveau règlement ANC n°2022-06 sont les suivants :

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

	Montants (en K€)
Montants comptabilisés dans le résultat courant 2025 qui auraient figurés en résultat exceptionnel avant l'application du règlement :	**-176796**
• quote-part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice (en +)	
• principales cessions immobilisations incorporelles et corporelles :	
VNC (en -)	-924
Produits de cession (en +)	924
• principales cessions d'immobilisations financières :	
VNC (en -)	-177114
Produits de cession (en +)	318
Présentation des changements consécutifs à la suppression des comptes de transfert de charges en 2025 :	**40**
• remboursements de personnel (montant au crédit des comptes de charges de personnel) (en+)	-79
• autres éléments qui auraient été auparavant dans un compte de transfert de charges (en +)	119
• frais d'émission d'emprunts comptabilisés au bilan	
Dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunts présentés en 2025 en financier (auparavant en exploitation)	

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et regroupements ont été opérés dans la colonne comparative 31 décembre 2024 entre des lignes du bilan et du compte de résultat pour respecter le nouveau format des états financiers.
Ainsi, dans la colonne comparative :
- les immobilisations corporelles en cours qui étaient précédemment scindées en "Immobilisations en cours" et en "Avances et acomptes", sont désormais présentées en « Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes »
- la ligne Charges constatées d'avance figure désormais dans la rubrique Créances,
- la ligne Produits constatés d'avance figure désormais dans la rubrique Dettes,
- le chiffre d'affaires qui était précédemment scindé en "Production vendue biens" et en "Production vendue services", est désormais présenté en « Production vendue »
- les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, provisions et dépréciations »,
- les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Opérations commerciales en devises

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

Achats de marchandises

Les achats de marchandises en devises sont enregistres a un cours mensuel. L'effet de couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le résultat financier.

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes et créances commerciales, disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées, à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Frais d'établissement	5 ans
Frais de recherche et développement	5 ans
Concessions, brevets, licences	1 à 7 ans
Droit au bail	Durée restante du bail
Fonds commercial	10 ans /-*
Surcoûts	10 ans
Autres immobilisations incorporelles	1 à 5 ans

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

* En application des dispositions du règlement ANC 2015-06, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Cas particulier des malis techniques affectés en droit au bail

Les malis affectés suivent les mêmes règles d'amortissement et de dépréciation que l'actif sous-jacent auxquels ils ont été affectés.

Cas particulier des surcoûts

Lors de l'acquisition de titres de points de vente destinés à être recédés, la différence entre le prix d'acquisition des titres et leur valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires est assimilée à un surcoût et comptabilisée en autres immobilisations incorporelles. En cas de revente du point de vente dans les 2 ans, la valeur calculée est remplacée par le prix de cession des titres détenus, qui est assimilée à une valeur de marché. Le surcoût est donc susceptible d'être modifié dans ce cas.

Les surcoûts sont amortis linéairement, prorata temporis fin de mois, sur 10 ans depuis le 01/01/2018.

Jusqu'au 31 décembre 2017, ils étaient amortis sur 5 ans. Des analyses ont été menées sur les actifs sous-jacents économiques qui ont été étudiés selon différentes méthodes. Ces analyses ont conclu à une durée de vie comprise entre 8.7 et 10 ans.

Par application du règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, le groupe a choisi de modifier la durée d'amortissement de façon prospective au titre du changement d'estimation pour la porter à 10 ans.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition incluant le prix d'achat, les frais accessoires et les frais d'acquisition comme préconisé dans la méthode de référence.

Cas particulier des malis techniques

Pour les sociétés immobilières aval, la totalité des malis est affectée sur les terrains dans la mesure où l'emplacement est le principal élément constitutif de la valeur d'un point de vente et non pas la structure du bâtiment.

Pour les sociétés immobilières amont, le mali technique peut être affecté en terrain et en construction.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Agencements des terrains	
Constructions	Selon composants

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

Agencements des constructions	10 à 15 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

Durée d'amortissement des composants qui composent les constructions et constructions sur sol d'autrui :

- Composants identifiés au sein des actifs immobiliers correspondant à du 1er œuvre :

Nature du composant	Durée et méthode
Terrassement et infrastructures	25 ans linéaire
Gros œuvre, dallage et maçonnerie, réseaux enterrés et sols	30 ans linéaire
Charpente	20 ans linéaire
Couverture	15 ans linéaire
Bardage et panneaux isolants	20 ans linéaire

- Composants à du 2nd œuvre :

Nature du composant	Durée et méthode
Transformateur	10 ans linéaire
Menuiseries métalliques	15 ans linéaire
Détection et extinction incendie	10 ans linéaire
Électricité	10 ans linéaire
Plomberie et chauffage	10 ans linéaire
Cloisons et menuiserie bois	10 ans linéaire
Aménagement de décoration	10 ans linéaire
Couche de roulement voirie	10 ans linéaire

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Dépréciations

A la clôture de l'exercice, un test de dépréciation est réalisé pour les actifs détenus depuis au moins deux ans. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immeuble, terrain, et mali technique éventuel inclus, à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle est déterminée selon les méthodes suivantes par ordre de priorité :

- Prix de cession inclus dans une promesse de vente ;
- Valeur déterminée par une société d'expertise immobilière au cours des trois dernières années ;
- Valeur de rendement déterminée en fonction des revenus générés par l'actif et de son taux de rendement attendu (entre 6 et 10%).

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

En cas de moins-value supérieure à deux ans de dotations aux amortissements, une dépréciation de l'actif est comptabilisée en priorité sur le mali technique de fusion, puis au prorata des valeurs nettes comptables du terrain et de la construction.

4. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au prix d'acquisition ou à la valeur d'entrée lorsqu'il s'agit d'une souscription au capital d'une (nouvelle) filiale.

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et sont rapportés en résultat de façon linéaire sur une durée 5 ans par la constitution de provisions règlementées.

Cas particulier des titres de Point de Vente

Les titres de participation sont composés des prises de participation d'au moins 10% d'une société, et sont enregistrés à leur prix d'acquisition minorée d'un surcoût, qui correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires.

Cas particulier des malis techniques affectés en titres

A compter du 1er janvier 2016 et conformément aux règles comptables applicables au mali technique de fusion fixées par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les malis de fusion sont affectés aux actifs sous-jacents. Certains ont été ainsi reclassés en titres de participation.

Créances rattachées aux participations et prêts

La rubrique « créances rattachées à des participations » comprend l'ensemble des créances financières détenues sur les sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation. Il s'agit principalement de montants inscrits en comptes courants susceptibles d'évoluer en fonction de la trésorerie des sociétés concernées dans le cadre d'une convention de trésorerie au sein du groupe.

La rubrique « prêts » est constituée des créances sur des sociétés ayant donné lieu à la mise en place d'un plan d'étalement de règlement des dûs ou d'avances versées dans le cadre d'acquisitions de points de vente à venir. Les créances enregistrées en prêt ont fait l'objet d'un accord prévoyant explicitement les échéances de remboursement, à la différence de celles enregistrée dans la rubrique précédente.

Titres immobilisés

Il s'agit de titres que la société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme mais contrairement aux titres de participations leur détention n'est pas jugée utile à l'activité de la détentrice. Les titres immobilisés sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des actifs financiers

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

Les dépréciations des titres de participation sont déterminées par comparaison du coût d'acquisition figurant à l'actif du bilan et de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus/ de la valorisation calculée selon le modèle des flux actualisés selon les cas. Une dépréciation est dotée lorsque la valeur comptable des titres est supérieure à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus.
Les dépréciations des créances rattachées à des participations sont constatées à hauteur de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus ou de la quote-part de détention appliquée à la valeur calculée selon la méthode des flux actualisés, s'ils sont négatifs.
En cas d'insuffisance des créances rattachées à des participations par rapport à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus et négatifs, un complément dépréciation est doté selon l'ordre suivant : prêts, créances clients puis provision pour risques si besoin.

Précisions ou exceptions quant au principe général de dépréciation des immobilisations financières :

- Filiales immobilières de moins de deux ans

La règle groupe veut qu'aucune provision ne soit comptabilisée sur les titres de sociétés immobilières avant un délai de deux ans sauf évènements exceptionnels (arrêt de la filiale...).

- Sociétés disposant d'un patrimoine immobilier

Les capitaux propres des filiales disposant d'un patrimoine immobilier (en propre ou en crédit-bail) sont réévalués.

La valorisation de ces actifs immobiliers peut être fondée sur des expertises immobilières récentes ou estimée sur la base d'une valeur de rendement.

- La filiale possède un patrimoine immobilier en propre :

La situation nette réévaluée est obtenue en substituant à la valeur nette comptable des biens immobiliers (y compris l'éventuel mali technique affecté) leur valeur réelle. Une plus ou moins-value est ainsi dégagée.

- La filiale possède un patrimoine immobilier financé par crédit-bail :

Dans ce cas, il est tenu compte à l'actif de la valeur réelle des biens immobiliers et au passif de la dette financière correspondante à hauteur du capital restant dû majoré le cas échéant du prix de levée d'option et du droit au bail.

- Cas d'une société holding :

Les capitaux propres d'une société holding détenant des titres de sociétés immobilières sont réévalués de la même façon : les capitaux propres des filles sont réévalués comme indiqué ci-dessus et la valeur ainsi obtenue se substitue à la valeur nette comptable des titres de participation inscrite à l'actif du bilan de la mère.

Pour les filiales constituées sous forme de SNC, les statuts prévoient dans certaines conditions une affectation automatique des résultats (bénéfice ou perte). Dans ce cas, aucune dépréciation n'est comptabilisée même si les résultats de ces filiales sont fortement déficitaires.

5. Clients et comptes rattachés

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée pour les clients représentant des risques de non recouvrement.

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

6. Trésorerie

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur économique si cette dernière lui est inférieure. Les moins-values potentielles font l'objet de provisions.

7. Provisions

Une provision est constatée en présence d'une obligation devant engendrer une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers, sans contrepartie équivalente attendue de celui-ci.

L'obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, ou être implicite.

8. Fiscalité

TVA

Depuis le 1er janvier 2013, la société appartient au groupe d'intégration de TVA dont la société mère est ITM Entreprises en application du décret n° 2012-239 du 20 février 2012 relatif aux modalités d'application du régime optionnel de consolidation au sein d'un groupe du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt exigible. Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Depuis le 1er janvier 2011, la société fait partie du Groupe Fiscal constitué par la Société Civile des Mousquetaires en application de l'Article 223-A et suivant du Code Général des Impôts.

La convention signée prévoit la disposition suivante "La centralisation des impôts sur la Société Mère ne devant ni léser, ni avantager les Sociétés Filiales, il a été décidé d'organiser les relations entre la Société Mère et les Sociétés Filiales de telle sorte que ces dernières se trouvent dans une situation comparable à celle qui aurait été la leur si elles étaient restées imposées séparément."

Un avenant à la convention d'intégration, a toutefois introduit une dérogation temporaire aux principes généraux et réalloue aux filiales ayant bénéficié d'un abandon ou d'une subvention à caractère financier, la part de l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal sur la neutralisation de cet abandon, plafonné à hauteur de l'impôt dû par chaque fille concernée. En cas de déneutralisation ultérieure au sein de l'intégration, cette réallocation partielle du boni d'intégration devra être restituée par la fille.

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

9. Engagements hors bilan

Les engagements relatifs aux engagements de retraite sont estimés selon la méthode prospective des unités de crédits projetées qui prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'à sa retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation reflétant le taux de rendement à la date du bilan des obligations émises par des émetteurs privés de premier rang.

Le calcul des engagements de l'exercice a été réalisé en tenant compte des modifications apportées par la réforme des retraites suite à l'entrée en vigueur de la Loi de Financement Rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023.

Hypothèses	Valeurs proposées pour l'évaluation au 31/12/2025	Valeurs finales au 31/12/2024
Date de l'évaluation	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'inflation	Inclus dans les autres paramètres	Inclus dans les autres paramètres
Taux d'actualisation	3.82% (sensibilité +/- 50 pbs)	3.40% (sensibilité +/- 50 pbs)
Profil de carrière	Cadres : 3%	Cadres : 3%
	AGM : 3%	AGM : 3%
	Employés : 2,5%	Employés : 2,5%
Taux de charges sociales	CAD : 48%	CAD : 46%
	AGM : 44%	AGM : 41%
	EMP : 38%	EMP : 34%
Dérivé des montants (médailles définies en euros)	2%	2%
Age de début de carrière	CAD : 22 ans	CAD : 22 ans
	AGM : 20 ans	AGM : 20 ans
	EMP : 20 ans	EMP : 20 ans
Table de mortalité	INSEE 2019-2021 (Homme) INSEE 2019-2021 (Femme)	INSEE 2018-2020 (Homme) INSEE 2018-2020 (Femme)
Age de départ à la retraite	CAD : 65 ans	CAD : 65 ans
	AGM : 64 ans	AGM : 64 ans
	EMP : 64 ans	EMP : 64 ans
Table de turnover	CAD : table TO 2023 - CAD (fonction de l'âge)	CAD : table TO 2023 - CAD (fonction de l'âge)
	AGM : table TO 2023 - AGM (fonction de l'âge)	AGM : table TO 2023 - AGM (fonction de l'âge)
	EMP : table TO 2023 - EMP (fonction de l'âge)	EMP : table TO 2023 - EMP (fonction de l'âge)
Modalité de départ :	Départ volontaire	Départ volontaire

Instruments financiers

La société ITM ENTREPRISES réalise des opérations de couverture pour couvrir le risque auquel elle est potentiellement exposée sur :

a. ses achats de matières premières sur des marchés organisé
b. ses opérations de financement en termes de taux
c. Ses achats de matières premières libellés en devises étrangères.

Conformément à la règlementation comptable les produits et charges (latents ou réalisés) relatifs aux instruments de couverture sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et charges sur l'élément couvert. Les effets des opérations de couverture non reconnus au résultat sont enregistrés au bilan dans les comptes de différence d'évaluation des instruments financiers à l'actif ou au passif.

Engagements financiers

Nature des engagements	Montant (en M€)
Cautions ou garanties maison mère accordées à des organismes publics (Douanes)	362,2
Cautions contre garanties auprès des banques	90
Garantie maison mère accordée dans le cadre des alliances aux achats	616

Les principales cautions maison mère accordées à des tiers pour le compte des filiales concernent :

- 362,2 M€ pour SCA Pétroles.

Cautions contre garanties auprès des banques :

- 90 M€ pour Banque Chabrières.

Garantie maison mère accordée dans le cadre des alliances aux achats :

- 616 M€ pour ITM Alimentaire International.

Instruments de couverture

De par son activité de financement pour le compte des filiales amont du Groupement, ITM Entreprises est exposé à un risque inhérent de taux d'intérêt. Ce risque de taux sur son endettement à taux variable est géré en utilisant des instruments financiers dérivés (swaps ou caps). La comptabilisation s'effectue en charges financières.

Les principales caractéristiques des opérations en vie au 31 décembre 2025 sont les suivantes :

Opération	Sous-Jacent	Valorisation *(en K EUR)
Ferme	USD	-3 766
Option		141
Ferme	NOK	
Option		
Ferme	GBP	30
Option		
Ferme	JPY	25
Option		
Ferme	PLN	-2 239
Option		

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

Opération - Devise	Maturité Moyenne Résiduelle (Année)	Valorisation (en K EUR)
Ferme - EUR	2	-5 242
Option - EUR	2	-997

Opération	Sous-Jacent - Maturité Moyenne Résiduelle (Année)	Valorisation (en K EUR)
Ferme Option	ELECTRICITE - 2	-30 026
Ferme Option	GASOIL - 1	-889
Ferme Option	SAUMON - 0	117
Ferme Option	GAZ NATUREL - 2	-3 678

10. Autres informations

Les comptes de la société ITM ENTREPRISES sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au sein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, dont l'établissement principal est 1 Allée Des Mousquetaires 91070 Bondoufle, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 789 169 323.

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés		
	Nom :	SAS LES MOUSQUETAIRES
	Siège :	24, rue Auguste Chabrières 75015 PARIS
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale,	N° d'identification si entité française :	789 169 323
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues :	1, allée des Mousquetaires, Parc de Tréville 91078 BONDOUFLE CEDEX
	Nom :	SOCIETE CIVILE DES MOUSQUETAIRES
	Siège :	24, rue Auguste Chabrières 75015 PARIS
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-desus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale.	N° d'identification si entité française :	344 092 093
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues :	1, allée des Mousquetaires, Parc de Tréville 91078 BONDOUFLE CEDEX

Docusign Envelope ID: B2C1060C-42E1-85A5-8389-BC897503892E

ITM ENTREPRISES

Société par Actions simplifiée au capital de 1.024.016 €
Siège social : 24, rue Auguste Chabrières – 75015 PARIS
722 064 102 R.C.S PARIS

(« la Société »)

***

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 9 JUIN 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025
Décidée par l'Associée unique

DEUXIEME RÉSOLUTION
(Affectation du résultat)

L'Associée unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 75.597.344 €, en totalité au débit du Compte « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, il n'a été distribué aucun dividende :

EXERCICE	DIVIDENDES PAR ACTION (en €)	ELIGIBLE ABATTEMENT (€)	NON ELIGIBLE (€)
2024	0	0	0
2023	0	0	0
2022	0	0	0

Pour extrait certifié conforme à l'original

Par le Président, en date du 16 juin 2026
Lionel PELUHET

Signé par :
2FADC041BF364ED...

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Membre du réseau international
RSM France
5-7, rue des Italiens
75009 Paris
France

ITM Entreprises

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
ITM Entreprises
24 rue Auguste Chabrières - 75015 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

RSM France est membre du réseau RSM et exerce ses activités sous le nom RSM. RSM est le nom commercial utilisé par les membres du réseau RSM.
Chaque membre du réseau RSM est un cabinet indépendant d'audit, expertise comptable et conseil qui exerce pour son propre compte.
Le réseau RSM n'est pas une entité juridique à part entière.

SAS de commissariat aux comptes et d'expertise comptable inscrite à Paris.
Capital de 100 679€
RCS Paris 800 709 891 00173 – TVA FR 54 800 709 891
Enregistré sous le numéro 11 75 52 896 75
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Membre du réseau international
RSM France
5-7, rue des Italiens
75009 Paris
France

ITM Entreprises

24 rue Auguste Chabrières - 75015 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société ITM Entreprises,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ITM Entreprises relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

RSM France est membre du réseau RSM et exerce ses activités sous le nom RSM. RSM est le nom commercial utilisé par les membres du réseau RSM. Chaque membre du réseau RSM est un cabinet indépendant d'audit, expertise comptable et conseil qui exerce pour son propre compte.
Le réseau RSM n'est pas une entité juridique à part entière.

SAS de commissariat aux comptes et d'expertise comptable inscrite à Paris.
Capital de 100 679€
RCS Paris 800 709 891 00173 – TVA FR 54 800 709 891
Enregistré sous le numéro 11 75 52 896 75
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 2 221 935 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe "4. Immobilisations financières" de la note 2 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 avril 2026

KPMG SA



Arnaud RINN

Associé

Paris, le 30 avril 2026

RSM France

Signé par Regine Stephan
Le 30 avr. 2026



doc_LYQK
tx_DMOKDVeoq4YZ

Régine Stephan

Associée

ITM ENTREPRISES

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2025

GROUPEMENT Mousquetaires

Sommaire

ANC - Bilan - Actif....4

ANC - Bilan - Passif....5

ANC - Compte de résultat de l'exercice....6

Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture....9

Note 2 : Principes et méthodes comptables....9

1. Principes généraux....9

2. Immobilisations incorporelles....9

3. Immobilisations corporelles....9

4. Immobilisations financières....9

5. Clients et comptes rattachés....9

6. Trésorerie....9

7. Provisions....9

8. Fiscalité....9

9. Engagements hors bilan....20

10. Autres informations....20

Note 3 : Notes sur le bilan....22

1. Immobilisations incorporelles....22

2. Immobilisations corporelles....23

3. Immobilisations financières....24

4. Actif circulant....25

5. Trésorerie.....26

6. Capitaux propres.....27

7. Provisions.....28

8. Dettes.....29

Note 4 : Notes sur le compte de résultat.....31

1. Résultat d'exploitation.....31

2. Résultat financier.....32

3. Résultat exceptionnel.....33

4. Fiscalité.....34

Note 5 : Autres informations.....35

1. Effectif.....35

2. Honoraires des commissaires aux comptes.....35

3. Rémunération des dirigeants.....35

4. Transactions effectuées avec les parties liées.....35

5. Engagements hors bilan.....35

Annexe : Tableau des filiales et participations.....36

Etats financiers ANC : Bilan - Actif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Frais de développement	13	13		
Concessions, brevets (…), droits et valeurs similaires	92 579	63 861	28 718	31 252
Fonds commercial	46		46	46
Autres immobilisations incorporelles	228 902	228 269	634	2 615
Immobilistions incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles	***321 540***	***292 143***	***29 397***	***33 912***
Terrains	4 138		4 138	4 138
Constructions	132 228	98 075	34 153	28 600
Installations techniques, matériel et outillage industriels	280	245	34	59
Autres immobilisations corporelles	8 727	5 082	3 645	2 911
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	411		411	8 332
TOTAL immobilisations corporelles	***145 783***	***103 402***	***42 380***	***44 039***
Participations	3 026 762	804 827	2 221 935	2 295 592
Créances rattachées à des participations	1 349 186	532 430	816 756	1 628 811
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	50 419	16 349	34 070	34 549
Prêts	3 600 540	70 676	3 529 863	2 980 390
Autres immobilisations financières	104 594	79 849	24 745	18 755
TOTAL immobilisations financières (1)	***8 131 501***	***1 504 131***	***6 627 370***	***6 958 097***
TOTAL de l'actif immobilisé (III)	***8 598 823***	***1 899 676***	***6 699 148***	***7 036 048***
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL Stock et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	71		71	126
Créances clients et comptes rattachés	87 376	530	86 846	80 985
Autres créances	271 844		271 844	216 375
Charges constatées d'avance	5 374		5 374	2 537
Capital souscrit appelé, non versé				
TOTAL Créances (2)	***364 664***	***530***	***364 134***	***300 024***
Actions propres				
Autres titres	34 554		34 554	17 881
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	544 704		544 704	616 689
TOTAL Valeurs mobilières de placement	***579 258***		***579 258***	***634 570***
TOTAL de l'actif circulant (IV)	***943 923***	***530***	***943 393***	***934 594***
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	10 245		10 245	2 878
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	***9 552 991***	***1 900 206***	***7 652 785***	***7 973 520***

(1) Dont à moins d'un an : 3 687 K€
(2) Dont à moins d'un an : 365 K€

Etats financiers ANC : Bilan - Passif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital [dont versé...]	1 024	1 024
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserve légale	102	102
Réserves statutaires ou contractuelles	288	288
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 874 824	2 874 824
TOTAL Réserves	**2 875 215**	**2 875 215**
Report à nouveau	-51 451	-60 634
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	**-75 597**	**9 183**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	69	69
TOTAL des capitaux propres (I)	***2 749 260***	***2 824 857***
Provisions pour risques	6 873	6 398
Provisions pour charges	4 547	7 467
TOTAL des provisions (II)	***11 420***	***13 865***
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 254 303	738 305
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	230 711	1 195 859
Emprunts et dettes financières diverses (2)	3 086 683	2 900 368
Instruments financiers à terme	2 498	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 327	73 115
Dettes fiscales et sociales	226 792	191 925
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 569	1 809
Autres dettes	23 373	30 539
Produits constatés d'avance		
TOTAL des dettes (III) (1)	***4 882 256***	***5 131 920***
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	9 850	2 879
TOTAL GENERAL DU PASSIF	***7 652 785***	***7 973 520***

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours) 2 774 K€

(2) Dont emprunts participatifs 0 K€

Etats financiers ANC : Compte de résultat de l'exercice

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
	Total	Total
Ventes de marchandises		
Production vendue	273 006	247 157
Montant net du chiffre d'affaires	**273 006**	**247 157**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 607	1 030
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	924	
Autres produits	112 659	105 063
Total des produits d'exploitation (I)	***391 197***	***353 250***
Achats de marchandises		
Variation de stock (achats de marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (achats de matières premières)		
Autres achats et charges externes	247 352	156 714
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail mobilier		
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 675	3 899
Salaires	20 213	21 910
Cotisations sociales	9 989	10 614
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 667	10 087
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	187	198
Dotation aux provisions	4 559	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	924	
Autres charges	1 042	125
Total des charges d'exploitation (II)	***298 607***	***203 548***

Résultat d'exploitation (I - II)	**92 589**	**149 703**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers de participations	178 103	211 088
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	163 738	124 088
Autres intérêts et produits assimilés	25 154	31 094
Reprises sur dépréciations et provisions	595 219	12 677
Différences positives de change	9 783	11 461
Produits des cessions d'immobilisations financières	318	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	1 774	
Total des produits financiers (V)	***974 089***	***390 408***
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	364 228	280 865
Intérêts et charges assimilées	182 667	203 651
Différences négatives de change	10 891	6 020
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	584 468	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	***1 142 254***	***490 536***
Résultat financier (V - VI)	**-168 166**	**-100 128**
Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	**-75 576**	**49 575**
Produits exceptionnels (VII)		8 407
Charges exceptionnelles (VIII)		7 420
Résultat exceptionnel (VII - VIII)		**987**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	21	41 379
Total des produits (I + III + V + VII)	***1 365 285***	***752 065***
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***1 440 883***	***742 882***
Bénéfice ou perte	**-75 597**	**9 183**

ITM ENTREPRISES
N° Siren 722064102
24 rue Auguste Chabrières 75015 Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

Evènements significatifs de l'exercice

Le 31 janvier, la société Innovation Développement a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation en faveur d'ITM Entreprises engendrant un mali de liquidation à hauteur de 118K€.

Le 14 février, à la suite de la redéfinition de l'alliance aux achats entre le groupe Casino et le Groupement Mousquetaires opérée en 2024, les deux groupes réorganisent l'actionnariat de leur filiale Retail Media, Infinity Advertising. Le Groupement Mousquetaires devient l'actionnaire unique d'Infinity Advertising.

Le 1er avril, Agromousquetaires a cédé au groupe belge What's Cooking? l'unité de production Sveltic, spécialisée dans les plats cuisinés.

Le 3 avril, un communiqué de presse du Groupe a annoncé la décision de fermer 30 points de vente rachetés à Casino, du fait des difficultés économiques qu'ils rencontrent.

Financement et opérations financières en 2025

Remboursement et refinancement de lignes de crédit

En 2025, plusieurs lignes de crédit ont été remboursées puis refinancées :

- Reconduction de lignes de crédit inutilisées pour un montant total de 500M€. (BRED)

- Remboursement d'emprunts bilatéraux pour un total de 977 M€ :
    - 802M€ auprès de la CACIB
    - 175M€ auprès de la RABOBANK

Souscription de nouveaux emprunts

ITM Entreprises a souscrit de nouveaux financements pour un montant total de 500M€.

- Souscription d'un emprunt obligataire de 500M€.

Encours des financements à court terme

L'encours à la clôture des titres à court terme négociables est de 691.5M€ (vs 725.8M€ au 31/12/2024), soit une diminution de 34,3M€.
L'encours à la clôture du crédit souscrit auprès du GIE ITM Tresorerie est de 1 200M€ (vs 1 240M€ au 31/12/2024) soit une diminution de 40M€.

Prêts intragroupe à moyen et long terme

A la clôture de l'exercice, les prêts intragroupe à moyen et long terme s'élèvent à 3 486M€, répartis comme suit :
- Agromousquetaires pour 206M€
- Immobilière Européenne des Mousquetaires pour 576M€
- ITM Export pour 12M€
- ITM Alimentaire International pour 1 672M€
- SAS Equipement de la Maison pour 190M€
- ITM Alimentaire Belgium pour 191M€
- ITM Logistique Alimentaire International pour 264M€
- ITM IMMO LOG pour 375M€

Evolutions du portefeuille de titres en 2025

Acquisitions de titres

- 250 000 titres Infinity advertising pour 3 615K€, portant la participation de 50% à 100%.
- Rémunération par l'émission de 1 827 titres d'IEM à la suite de sa fusion avec DEVAL, portant la participation à 91,62%.
- 45 000 titres Aura Retail achats non marchands pour 45K€, représentant 45% du capital.

Sorties de titres

- 2 307 349 titres d'ITM IBERICA pour 14 994K€ suite à sa liquidation
- 99 999 titres d'INTERCONTESSA pour 159 338K€ suite à sa liquidation
- 190 875 titres de DEVAL pour 2 394K€ suite à sa fusion dans IEM

- 85 596 titres d'Innovation Developpement pour 8 370K€ suite à sa TUP dans les comptes d'ITME

- 245 000 titres Aura Retail International Trading pour 245K€, portant la participation de 100% à 51%.

Augmentations de capital

- SAS Equipement de la maison : création de 2 218 750 nouveaux titres pour 35 500K€ par incorporation de comptes courants puis annulation des 2 218 750 titres, maintenant la participation à 100%.
- Aura retail international food services : création de 86 700 nouveaux titres pour 87K€, maintenant la participation à 51%.

- Aura retail international Trading : création de 868 517 nouveaux titres pour 869K€, maintenant la participation à 51%.

- Infinity advertising : création de 2 565 353 nouveaux titres pour 2 565K€ par incorporation de comptes courants puis annulation des 2 565 353 titres, maintenant la participation à 100%.

Dépréciations comptabilisées en 2025

Des provisions pour dépréciation sur titres ont été enregistrées, principalement sur :
- SAS Equipement de la Maison : 74,9M€
- ITM Alimentaire Belgium : 26,9M€
- Warning : 12,1M€

Des provisions pour dépréciation sur titres ont été reprises, principalement sur :
- Intercontessa : 159,3M€
- ITM Iberica : 14M€

Des provisions pour dépréciation sur compte courant ou prêts ont été enregistrées, principalement sur :
- SAS Equipement de la Maison : 49,3M€
- ITM Alimentaire Belgium : 147,3M€
- CDE France : 15,9M€

Des provisions pour dépréciation sur compte courant ont été reprises, principalement sur :
- Intercontessa : 407,4M€
- St Mamet : 8M€

Evènements postérieurs à la clôture

L'évolution de la situation géopolitique au Moyen Orient contribue à accroître l'incertitude sur les marchés de l'énergie, lesquels demeurent soumis à des fluctuations potentielles. Dans ce contexte, et malgré la politique de couverture et d'achats anticipés mise en oeuvre par le Groupe pour limiter l'exposition de ses filiales, une évolution défavorable des coûts énergétiques pour l'exercice 2026 ne peut être totalement exclue.

Le Groupe a signé le 28 février le rachat par des adhérents de 81 points de vente Colruyt principalement situés en région Est et pour quelques-uns en régions Centre Est. 2 points de vente ont ouvert sous enseigne Intermarché en février. Les 79 autres points de vente seront progressivement transformés. L'intégralité de l'opération sera réalisée d'ici fin avril 2026. Le Groupe ne porte pas les titres qui sont acquis par des adhérents du réseau.

Le 28 février également, une opération de cession croisée entre Carrefour et le Groupement a été réalisée afin de répondre aux demandes de l'ADLC de céder 3 des points de vente acquis à Casino. De son côté, et pour les mêmes raisons, Le Groupe Carrefour devait céder deux points de vente exploités sous enseigne Cora et Carrefour. Le Groupe a donc cédé 3 points de vente à Carrefour et en a acquis 2 auprès de Carrefour.

Au sein du pôle Agromousquetaires, la société SVA a finalisé le 31 décembre 2025 l'acquisition du fonds de commerce de la société Sèvre Bétail, renforçant ainsi la présence du Groupe dans le négoce de bovins. Cette opération prend effet au 1er janvier 2026.

Note 2 : Principes et méthodes comptables

1. Principes généraux

Le nouveau règlement ANC n°2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ("PCG") en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

ITM ENTREPRISES est à ce jour sous la forme d'une Société par actions simplifiée unipersonnelle

L'entreprise présente ses états financiers conformément aux dispositions et modèles figurant dans le Règlement.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois.
Sauf indication contraire, les informations chiffrées contenues dans cette annexe sont présentées en milliers d'euros.

Changement de règles et méthodes comptables

Le nouveau règlement ANC n°2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ("PCG") en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025

Ce règlement a pour effet notamment :
- l'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- la suppression de la technique du transfert de charges
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexes

Selon les règles françaises, un changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.
Au 31 décembre 2025, les principaux éléments comptabilisés dans le résultat courant en 2025 qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du nouveau règlement ANC n°2022-06 sont les suivants :

	Montants (en K€)
Montants comptabilisés dans le résultat courant 2025 qui auraient figurés en résultat exceptionnel avant l'application du règlement :	**-176796**
• quote-part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice (en +)	
• principales cessions immobilisations incorporelles et corporelles :	
VNC (en -)	-924
Produits de cession (en +)	924
• principales cessions d'immobilisations financières :	
VNC (en -)	-177114
Produits de cession (en +)	318
Présentation des changements consécutifs à la suppression des comptes de transfert de charges en 2025 :	**40**
• remboursements de personnel (montant au crédit des comptes de charges de personnel) (en+)	-79
• autres éléments qui auraient été auparavant dans un compte de transfert de charges (en +)	119
• frais d'émission d'emprunts comptabilisés au bilan	
Dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunts présentés en 2025 en financier (auparavant en exploitation)	

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et regroupements ont été opérés dans la colonne comparative 31 décembre 2024 entre des lignes du bilan et du compte de résultat pour respecter le nouveau format des états financiers.
Ainsi, dans la colonne comparative :
- les immobilisations corporelles en cours qui étaient précédemment scindées en "Immobilisations en cours" et en "Avances et acomptes", sont désormais présentées en « Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes »
- la ligne Charges constatées d'avance figure désormais dans la rubrique Créances,
- la ligne Produits constatés d'avance figure désormais dans la rubrique Dettes,
- le chiffre d'affaires qui était précédemment scindé en "Production vendue biens" et en "Production vendue services", est désormais présenté en « Production vendue »
- les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, provisions et dépréciations »,
- les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Opérations commerciales en devises

Achats de marchandises

Les achats de marchandises en devises sont enregistres a un cours mensuel. L'effet de couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le résultat financier.

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes et créances commerciales, disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées, à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Frais d'établissement	5 ans
Frais de recherche et développement	5 ans
Concessions, brevets, licences	1 à 7 ans
Droit au bail	Durée restante du bail
Fonds commercial	10 ans /-*
Surcoûts	10 ans
Autres immobilisations incorporelles	1 à 5 ans

* En application des dispositions du règlement ANC 2015-06, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Cas particulier des malis techniques affectés en droit au bail

Les malis affectés suivent les mêmes règles d'amortissement et de dépréciation que l'actif sous-jacent auxquels ils ont été affectés.

Cas particulier des surcoûts

Lors de l'acquisition de titres de points de vente destinés à être recédés, la différence entre le prix d'acquisition des titres et leur valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires est assimilée à un surcoût et comptabilisée en autres immobilisations incorporelles. En cas de revente du point de vente dans les 2 ans, la valeur calculée est remplacée par le prix de cession des titres détenus, qui est assimilée à une valeur de marché. Le surcoût est donc susceptible d'être modifié dans ce cas.

Les surcoûts sont amortis linéairement, prorata temporis fin de mois, sur 10 ans depuis le 01/01/2018.

Jusqu'au 31 décembre 2017, ils étaient amortis sur 5 ans. Des analyses ont été menées sur les actifs sous-jacents économiques qui ont été étudiés selon différentes méthodes. Ces analyses ont conclu à une durée de vie comprise entre 8.7 et 10 ans.

Par application du règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, le groupe a choisi de modifier la durée d'amortissement de façon prospective au titre du changement d'estimation pour la porter à 10 ans.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition incluant le prix d'achat, les frais accessoires et les frais d'acquisition comme préconisé dans la méthode de référence.

Cas particulier des malis techniques

Pour les sociétés immobilières aval, la totalité des malis est affectée sur les terrains dans la mesure où l'emplacement est le principal élément constitutif de la valeur d'un point de vente et non pas la structure du bâtiment.

Pour les sociétés immobilières amont, le mali technique peut être affecté en terrain et en construction.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Agencements des terrains	
Constructions	Selon composants

Agencements des constructions	10 à 15 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

Durée d'amortissement des composants qui composent les constructions et constructions sur sol d'autrui :

- Composants identifiés au sein des actifs immobiliers correspondant à du 1er œuvre :

Nature du composant	**Durée et méthode**
Terrassement et infrastructures	25 ans linéaire
Gros œuvre, dallage et maçonnerie, réseaux enterrés et sols	30 ans linéaire
Charpente	20 ans linéaire
Couverture	15 ans linéaire
Bardage et panneaux isolants	20 ans linéaire

- Composants à du 2nd œuvre :

Nature du composant	**Durée et méthode**
Transformateur	10 ans linéaire
Menuiseries métalliques	15 ans linéaire
Détection et extinction incendie	10 ans linéaire
Électricité	10 ans linéaire
Plomberie et chauffage	10 ans linéaire
Cloisons et menuiserie bois	10 ans linéaire
Aménagement de décoration	10 ans linéaire
Couche de roulement voirie	10 ans linéaire

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Dépréciations

A la clôture de l'exercice, un test de dépréciation est réalisé pour les actifs détenus depuis au moins deux ans. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immeuble, terrain, et mali technique éventuel inclus, à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle est déterminée selon les méthodes suivantes par ordre de priorité :

- Prix de cession inclus dans une promesse de vente ;
- Valeur déterminée par une société d'expertise immobilière au cours des trois dernières années ;
- Valeur de rendement déterminée en fonction des revenus générés par l'actif et de son taux de rendement attendu (entre 6 et 10%).

En cas de moins-value supérieure à deux ans de dotations aux amortissements, une dépréciation de l'actif est comptabilisée en priorité sur le mali technique de fusion, puis au prorata des valeurs nettes comptables du terrain et de la construction.

4. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au prix d'acquisition ou à la valeur d'entrée lorsqu'il s'agit d'une souscription au capital d'une (nouvelle) filiale.

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et sont rapportés en résultat de façon linéaire sur une durée 5 ans par la constitution de provisions règlementées.

Cas particulier des titres de Point de Vente

Les titres de participation sont composés des prises de participation d'au moins 10% d'une société, et sont enregistrés à leur prix d'acquisition minorée d'un surcoût, qui correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires.

Cas particulier des malis techniques affectés en titres

A compter du 1er janvier 2016 et conformément aux règles comptables applicables au mali technique de fusion fixées par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les malis de fusion sont affectés aux actifs sous-jacents. Certains ont été ainsi reclassés en titres de participation.

Créances rattachées aux participations et prêts

La rubrique « créances rattachées à des participations » comprend l'ensemble des créances financières détenues sur les sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation. Il s'agit principalement de montants inscrits en comptes courants susceptibles d'évoluer en fonction de la trésorerie des sociétés concernées dans le cadre d'une convention de trésorerie au sein du groupe.

La rubrique « prêts » est constituée des créances sur des sociétés ayant donné lieu à la mise en place d'un plan d'étalement de règlement des dûs ou d'avances versées dans le cadre d'acquisitions de points de vente à venir. Les créances enregistrées en prêt ont fait l'objet d'un accord prévoyant explicitement les échéances de remboursement, à la différence de celles enregistrée dans la rubrique précédente.

Titres immobilisés

Il s'agit de titres que la société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme mais contrairement aux titres de participations leur détention n'est pas jugée utile à l'activité de la détentrice. Les titres immobilisés sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des actifs financiers

Les dépréciations des titres de participation sont déterminées par comparaison du coût d'acquisition figurant à l'actif du bilan et de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus/ de la valorisation calculée selon le modèle des flux actualisés selon les cas. Une dépréciation est dotée lorsque la valeur comptable des titres est supérieure à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus.
Les dépréciations des créances rattachées à des participations sont constatées à hauteur de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus ou de la quote-part de détention appliquée à la valeur calculée selon la méthode des flux actualisés, s'ils sont négatifs.
En cas d'insuffisance des créances rattachées à des participations par rapport à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus et négatifs, un complément dépréciation est doté selon l'ordre suivant : prêts, créances clients puis provision pour risques si besoin.

Précisions ou exceptions quant au principe général de dépréciation des immobilisations financières :

- Filiales immobilières de moins de deux ans

La règle groupe veut qu'aucune provision ne soit comptabilisée sur les titres de sociétés immobilières avant un délai de deux ans sauf évènements exceptionnels (arrêt de la filiale…).

- Sociétés disposant d'un patrimoine immobilier

Les capitaux propres des filiales disposant d'un patrimoine immobilier (en propre ou en crédit-bail) sont réévalués.

La valorisation de ces actifs immobiliers peut être fondée sur des expertises immobilières récentes ou estimée sur la base d'une valeur de rendement.

- La filiale possède un patrimoine immobilier en propre :

La situation nette réévaluée est obtenue en substituant à la valeur nette comptable des biens immobiliers (y compris l'éventuel mali technique affecté) leur valeur réelle. Une plus ou moins-value est ainsi dégagée.

- La filiale possède un patrimoine immobilier financé par crédit-bail :

Dans ce cas, il est tenu compte à l'actif de la valeur réelle des biens immobiliers et au passif de la dette financière correspondante à hauteur du capital restant dû majoré le cas échéant du prix de levée d'option et du droit au bail.

- Cas d'une société holding :

Les capitaux propres d'une société holding détenant des titres de sociétés immobilières sont réévalués de la même façon : les capitaux propres des filles sont réévalués comme indiqué ci-dessus et la valeur ainsi obtenue se substitue à la valeur nette comptable des titres de participation inscrite à l'actif du bilan de la mère.

Pour les filiales constituées sous forme de SNC, les statuts prévoient dans certaines conditions une affectation automatique des résultats (bénéfice ou perte). Dans ce cas, aucune dépréciation n'est comptabilisée même si les résultats de ces filiales sont fortement déficitaires.

5. Clients et comptes rattachés

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée pour les clients représentant des risques de non recouvrement.

6. Trésorerie

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur économique si cette dernière lui est inférieure. Les moins-values potentielles font l'objet de provisions.

7. Provisions

Une provision est constatée en présence d'une obligation devant engendrer une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers, sans contrepartie équivalente attendue de celui-ci.

L'obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, ou être implicite.

8. Fiscalité

TVA

Depuis le 1er janvier 2013, la société appartient au groupe d'intégration de TVA dont la société mère est ITM Entreprises en application du décret n° 2012-239 du 20 février 2012 relatif aux modalités d'application du régime optionnel de consolidation au sein d'un groupe du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt exigible. Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Depuis le 1er janvier 2011, la société fait partie du Groupe Fiscal constitué par la Société Civile des Mousquetaires en application de l'Article 223-A et suivant du Code Général des Impôts.

La convention signée prévoit la disposition suivante "La centralisation des impôts sur la Société Mère ne devant ni léser, ni avantager les Sociétés Filiales, il a été décidé d'organiser les relations entre la Société Mère et les Sociétés Filiales de telle sorte que ces dernières se trouvent dans une situation comparable à celle qui aurait été la leur si elles étaient restées imposées séparément."

Un avenant à la convention d'intégration, a toutefois introduit une dérogation temporaire aux principes généraux et réalloue aux filiales ayant bénéficié d'un abandon ou d'une subvention à caractère financier, la part de l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal sur la neutralisation de cet abandon, plafonné à hauteur de l'impôt dû par chaque fille concernée. En cas de déneutralisation ultérieure au sein de l'intégration, cette réallocation partielle du boni d'intégration devra être restituée par la fille.

9. Engagements hors bilan

Les engagements relatifs aux engagements de retraite sont estimés selon la méthode prospective des unités de crédits projetées qui prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'à sa retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation reflétant le taux de rendement à la date du bilan des obligations émises par des émetteurs privés de premier rang.

Le calcul des engagements de l'exercice a été réalisé en tenant compte des modifications apportées par la réforme des retraites suite à l'entrée en vigueur de la Loi de Financement Rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023.

Hypothèses	Valeurs proposées pour l'évaluation au 31/12/2025	Valeurs finales au 31/12/2024
Date de l'évaluation	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'inflation	Inclus dans les autres paramètres	Inclus dans les autres paramètres
Taux d'actualisation	3.82% (sensibilité +/- 50 pbs)	3.40% (sensibilité +/- 50 pbs)
Profil de carrière	Cadres : 3%	Cadres : 3%
	AGM : 3%	AGM : 3%
	Employés : 2,5%	Employés : 2,5%
Taux de charges sociales	CAD : 48%	CAD : 48%
	AGM : 44%	AGM : 41%
	EMP : 38%	EMP : 34%
Dérivé des montants (médailles définies en euros)	2%	2%
Age de début de carrière	CAD : 22 ans	CAD : 22 ans
	AGM : 20 ans	AGM : 20 ans
	EMP : 20 ans	EMP : 20 ans
Table de mortalité	INSEE 2019-2021 (Homme) INSEE 2019-2021 (Femme)	INSEE 2018-2020 (Homme) INSEE 2018-2020 (Femme)
Age de départ à la retraite	CAD : 65 ans	CAD : 65 ans
	AGM : 64 ans	AGM : 64 ans
	EMP : 64 ans	EMP : 64 ans
Table de turnover	CAD : table TO 2023 - CAD (fonction de l'âge)	CAD : table TO 2023 - CAD (fonction de l'âge)
	AGM : table TO 2023 - AGM (fonction de l'âge)	AGM : table TO 2023 - AGM (fonction de l'âge)
	EMP : table TO 2023 - EMP (fonction de l'âge)	EMP : table TO 2023 - EMP (fonction de l'âge)
Modalité de départ :	Départ volontaire	Départ volontaire

Instruments financiers

La société ITM ENTREPRISES réalise des opérations de couverture pour couvrir le risque auquel elle est potentiellement exposée sur :

a. ses achats de matières premières sur des marchés organisé
b. ses opérations de financement en termes de taux
c. Ses achats de matières premières libellés en devises étrangères.

Conformément à la règlementation comptable les produits et charges (latents ou réalisés) relatifs aux instruments de couverture sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et charges sur l'élément couvert. Les effets des opérations de couverture non reconnus au résultat sont enregistrés au bilan dans les comptes de différence d'évaluation des instruments financiers à l'actif ou au passif.

Engagements financiers

Nature des engagements	Montant (en M€)
Cautions ou garanties maison mère accordées à des organismes publics (Douanes)	362,2
Cautions contre garanties auprès des banques	90
Garantie maison mère accordée dans le cadre des alliances aux achats	616

Les principales cautions maison mère accordées à des tiers pour le compte des filiales concernent :

- 362,2 M€ pour SCA Pétroles.

Cautions contre garanties auprès des banques :

- 90 M€ pour Banque Chabrières.

Garantie maison mère accordée dans le cadre des alliances aux achats :

- 616 M€ pour ITM Alimentaire International.

Instruments de couverture

De par son activité de financement pour le compte des filiales amont du Groupement, ITM Entreprises est exposé à un risque inhérent de taux d'intérêt. Ce risque de taux sur son endettement à taux variable est géré en utilisant des instruments financiers dérivés (swaps ou caps). La comptabilisation s'effectue en charges financières.

Les principales caractéristiques des opérations en vie au 31 décembre 2025 sont les suivantes :

Opération	Sous-Jacent	Valorisation *(en K EUR)
Ferme	USD	-3 766
Option		141
Ferme	NOK	
Option		
Ferme	GBP	30
Option		
Ferme	JPY	25
Option		
Ferme	PLN	-2 239
Option		

Opération - Devise	Maturité Moyenne Résiduelle (Année)	Valorisation (en K EUR)
Ferme - EUR	2	-5 242
Option - EUR	2	-997

Opération	Sous-Jacent - Maturité Moyenne Résiduelle (Année)	Valorisation (en K EUR)
Ferme Option	ELECTRICITE - 2	-30 026
Ferme Option	GASOIL - 1	-889
Ferme Option	SAUMON - 0	117
Ferme Option	GAZ NATUREL - 2	-3 678

10. Autres informations

Les comptes de la société ITM ENTREPRISES sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au sein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, dont l'établissement principal est 1 Allée Des Mousquetaires 91070 Bondoufle, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 789 169 323.

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés		
	Nom :	SAS LES MOUSQUETAIRES
	Siège :	24, rue Auguste Chabrières 75015 PARIS
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale,	N° d'identification si entité française :	789 169 323
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues :	1, allée des Mousquetaires, Parc de Tréville 91078 BONDOUFLE CEDEX
	Nom :	SOCIETE CIVILE DES MOUSQUETAIRES
	Siège :	24, rue Auguste Chabrières 75015 PARIS
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-desus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale.	N° d'identification si entité française :	344 092 093
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues :	1, allée des Mousquetaires, Parc de Tréville 91078 BONDOUFLE CEDEX

Note 3 : Notes sur le bilan

1. Immobilisations incorporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2025
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	13			13
Concessions, brevets	89 857	931	1 791	92 579
Autres immobilisations incorporelles	228 314			228 314
Immobilisations incorporelles en cours	2 615	732	-2 712	634
Avances et acomptes incorporels				
Total	**320 799**	**1 663**	**-921**	**321 540**

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2025
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	13			13
Concessions, brevets	58 605	5 256		63 861
Autres immobilisations incorporelles	228 269			228 269
Total	**286 886**	**5 256**		**292 143**

Les immobilisation incorporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes indiquées ci-après :

Pour mémoire :	Durée Moyenne
Frais d'établissement	5 ans
Frais de recherche et développement	5 ans
Concessions, brevets, licences	1 à 7 ans
Droit au bail	Durée restante du bail
Fonds commercial	10 ans /-*
Surcoûts	10 ans
Autres immobilisations incorporelles	1 à 5 ans

2. Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2025
Terrains (dont mali techniques) et agencements des terrains	4 138			4 138
Constructions	122 093		10 134	132 228
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements	280			280
Matériel de transport	8			8
Autres immobilisations corporelles	7 194	4	1 520	8 719
Immobilisations corporelles en cours	8 332	3 750	-11 672	411
Avances et acomptes corporels				
Total	**142 045**	**3 754**	**-17**	**145 783**

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2025
Terrains et agencements				
Constructions	93 493	4 581		98 075
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements	221	24		245
Matériel de transport	7	1		8
Autres immobilisations corporelles	4 284	804	-14	5 074
Total	**98 006**	**5 410**	**-14**	**103 402**

Les immobilisation corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes indiquées ci-après :

Pour mémoire :	**Durée Moyenne**
Agencements des terrains	
Constructions	Selon composants
Agencements des constructions	10 à 15 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Materiel informatique	2 à 4 ans

3. Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2025
Titres de participation	3 169 941	3 615	-146 794	3 026 762
Créances rattachées à des participations	2 324 937	229 309	-1 246 662	1 307 585
Intérêts sur créances rattachées	87 132		-45 531	41 601
Autres titres immobilisés	38 297	12 103	18	50 419
Prêts + intérêts	2 980 390	375 000	245 150	3 600 540
Dépôts et cautionnements	2 010	82		2 092
Autres immobilisations financières	95 958	14 606	-8 062	102 502
Total	**8 698 666**	**634 716**	**-1 201 881**	**8 131 501**

Dépréciations des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2025
Titres de participation	874 349	114 869	-184 392	804 827
Créances rattachées à des participations	783 258	156 920	-407 748	532 430
Autres titres immobilisés	3 749	12 600		16 349
Prêts		70 676		70 676
Autres immobilisations financières	79 213	8 686	-8 050	79 849
Total	**1 740 569**	**363 752**	**-600 190**	**1 504 131**

Échéances des créances financières

Données en k€	Montant au 31/12/2025	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 349 186	1 349 186	
Prêts + intérêts	3 600 540	2 240 505	1 360 034
Autres immobilisations financières	104 594	97 523	7 071
Total	**5 054 320**	**3 687 215**	**1 367 106**

4. Actif circulant

Échéances des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2025	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Clients et comptes rattachés	87 376	87 376	
Personnel et comptes rattachés	1	1	
Etat, autres collectivités	3 984	3 984	
Groupe et Associés	264 282	264 282	
Autres débiteurs	3 576	3 576	
Charges constatées d'avance	5 374	5 374	
Total	**364 594**	**364 594**	

Les comptes courants groupe se composent du compte d'intégration de la TVA et du compte d'intégration fiscal pour respectivement 222 355 k€ et 41 406 k€.

Les autres débiteurs sont constitués principalement de comptes fournisseurs débiteurs, d'avoir à recevoir et de débiteurs divers.

Dépréciations des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2025
Clients et comptes rattachés	497	187	-154	530
Autres créances				
Total	**497**	**187**	**-154**	**530**

Produits à recevoir inclus dans les créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2025
Avances et acomptes versés sur commandes	71
Avoir à recevoir	2 809
Facture à établir	80 258
Autres produits à recevoir	1 162
Personnel et comptes rattachés	
État et autres collectivités publiques	
Total	**84 300**

5. Trésorerie

Données en k€	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
Disponibilités	544 704	616 689
VMP	34 554	17 881
Total	**579 258**	**634 570**

6. Capitaux propres

Le capital social est constitué de 64 001 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 euros au 31 décembre 2025.

La société est contrôlée directement à hauteur de 100 % par la société SCM.

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat 2025	Opérations en capital	Montant au 31/12/2025
Capital social	1 024							1 024
Primes d'émission, de fusion, d'apport...								
Écarts de réévaluation								
Réserve légale	102							102
Réserves statutaires ou contractuelles	288							288
Réserves réglementées								
Autres réserves	2 874 824							2 874 824
Report à nouveau	-60 634	9 183						-51 451
Résultat de l'exercice	9 183	-9 183				-75 597		-75 597
Total	**2 824 788**	**0**				**-75 597**		**2 749 190**

7. Provisions

Provisions règlementées

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2025
Provision pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	69			69
Autres				
Total	**69**			**69**

Les provisions règlementées correspondent à l'amortissement fiscal des frais d'acquisition des titres et aux amortissements dérogatoires d'immobilisations corporelles

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2024	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant au 31/12/2025
Provisions pour litiges	6 398	4 559	-130	-4 290	6 537
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvèlement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges	7 467	844		-3 428	4 883
Total	**13 865**	**5 403**	**-130**	**-7 719**	**11 420**

Dont dotations et reprises d'exploitations pour respectivement 4 927k€ et 4 453k€.
Dont dotations et reprises financières pour respectivement 476k€ et 3 396k€.

8. Dettes

Dettes financières

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2025	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Emprunts obligataires	1 254 303	33 596	1 137 708	83 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	216 732	1 632	215 100	
Dépôt et cautionnement	1 592			1 592
Dettes rattachées à des participations	625 550	625 550		
Autres dettes financières	2 459 541	2 099 541	240 000	120 000
Découverts bancaires	13 979	13 979		
Total	**4 571 698**	**2 774 298**	**1 592 808**	**204 592**

Pour l'élaboration du tableau ci-dessus il a été considéré que les dettes financières avec les entreprises liées qui figurent sous la rubrique "Emprunts et dettes financières divers" étaient à moins d'un an dans tous les cas où il n'existe pas d'accord relatif aux dates de remboursement.

Autres dettes

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2025	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 327	56 327		
Dettes groupe	21 198	21 198		
Dettes fiscales et sociales	226 792	226 792		
Dettes sur immobilisations	1 569	1 569		
Instrument financier à terme	2 498	2 498		
Autres dettes	4 673	4 673		
Total	**313 056**	**313 056**		

Les dettes groupe sont constituées principalement du compte courant de TVA pour 21 198k€.

Les autres dettes sont constituées principalement d'avoir à établir, de comptes clients débiteurs et de créditeurs divers.

Charges à payer dans les dettes

Données en k€	**Montant au 31/12/2025**
Emprunts et dettes financières	35 215
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 390
Dettes fiscales et sociales	7 281
Autres dettes	685
Total	**70 571**

Note 4 : Notes sur le compte de résultat

1. Résultat d'exploitation

Analyse du chiffre d'affaires par nature

Données en k€	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
Prestations de services	233 136	223 652
Refacturations	39 871	23 506
Total	**273 006**	**247 157**

Analyse des autres achats et charges externes

Les charges d'exploitation sont composées entre autres

Données en k€	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
Autres achats	-3 044	-3 172
Sous-traitance		
Crédit-bail, locations et charges de copropriété	-2 263	-1 926
Entretiens et réparations	-2 116	-1 676
Assurances	-6 303	-5 531
Etudes, recherches et documentations	-180	-234
Personnel extérieur à l'entreprise	-356	-24
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-13 043	-11 405
Publicité, publication et relations publiques	-11 265	-5 531
Transports	-2	-12
Déplacements	-1 396	-1 705
Frais postaux et de télécommunications	-197	-287
Services bancaires	-12 634	-18 460
Divers	-194 553	-106 751
Total	**-247 352**	**-156 714**

2. Résultat financier

Données en k€	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
Produits de participation (dividendes)	134 518	116 418
Autres intérêts et produits assimilés	23 857	28 650
Produits des créances de l'actif immobilisé	210 311	221 201
Reprises sur provisions	595 219	12 677
Différences positives de changes	9 783	11 461
Produits des cessions d'immobilisations financières	318	
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	83	
Total Produits financiers	**974 089**	**390 408**
Dotations financières aux amortissements et provisions	-364 228	-280 865
Intérêts et charges assimilées	-171 335	-192 838
Différences négatives de change	-10 891	-6 020
Valeur comptable des immobilisations financières cédées	-584 468	
Abandon de créances et subventions consenties		
Autres charges financières	-11 332	-10 813
Total Charges financières	**-1 142 254**	**-490 536**
Total	**-168 166**	**-100 128**

Les dotations financières de 364 228k€ correspondent à des dépréciations sur compte courant à hauteur de 236 282k€, à des dépréciations sur titres à hauteur de 127 470k€ et à des provisions sur risque à hauteur de 476k€.

Les reprises de provisions financières de 595 219k€ correspondent à des reprises de provisions sur comptes courants à hauteur de 415 798k€, à des reprises de provisions sur titres à hauteur de 176 025k€ et à des reprises de provisions sur risque pour 3 396k€.

3. Résultat exceptionnel

Données en k€	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
Produits de cessions de titres		
Abandons de créances		
Produits divers		362
Produits des cessions d'actifs		2 551
Reprises sur provisions		5 494
Total Produits exceptionnels		**8 407**
Amendes et pénalités		-1 068
Abandons de créances		
Charges diverses exceptionnelles		-1 238
Valeur nette comptable des actifs cédés		-2 568
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		-2 545
Total Charges exceptionnelles		**-7 420**
Total		**987**

4. Fiscalité

Situation fiscale latente

K€	31/12/2024		Variation		31/12/2025	
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt
Subvention d'investissement						
Contribution Sociale de Solidarité des Stés	541	135	-51	-12	490	123
Effort construction	96	24	-8	-2	88	22
Ecart de valeur liquidative sur OPCVM						
Autres différences temporaires	-545	-136	47	12	-498	-124
Décalages certains ou éventuels						
Déficits reportables						
Moins-values LT						

IMPÔT EXIGIBLE K€	OUVERTURE 2024	CLÔTURE 2025
Crédit d'impôts		-27
Impôt au taux normal de 25%	41 379	
Impôt au taux réduit		48
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par taux)	**41 379**	**21**
Impôt sur le résultat courant	41 379	21
Impôt sur résultat exceptionnel		
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par nature)	**41 379**	**21**

Note 5 : Autres informations

1. Effectif

La moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre est de :

	2025	2024
Cadres	201	217
Agents de Maitrise	31	40
Employés	14	12
Ouvriers		
Total	**246**	**269**

2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat pour l'année 2025 d'un montant total HT s'élève à 200 000€

Cabinet	Certification des comptes	Autres missions
KPMG	100 000€	
RSM	100 000€	

3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas mentionnée car cela conduirait à donner des indications de rémunérations individuelles.

4. Transactions effectuées avec les parties liées

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues avec des parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

5. Engagements hors bilan

Engagements reçus :

Néant.

Engagements donnés :

· Le montant des engagements de retraite au 31/12/2025 s'élève à 2 696 529 euros contre 3 189 796 euros en 2024.
· Le montant de la médaille du travail au 31/12/2025 s'élève à 29 438 euros contre 36 708 euros en 2024.

Annexe : Tableau des filiales et participations

TITRES DETENUS EN PLEINE PROPRIETE

Libellé	% de détention	Valeur Brute des titres	Valeur Nette comptable des titres	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
		En €	En €	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€
A.R.E.N.A	44.05%	75 000	75 000	-	2 072	10	27	5
ACADEMIE LES MOUSQUETAIRES	100.00%	600 000	600 000	-	300	1	0	0
AGROMOUSQUETAIRES	100.00%	257 385 943	90 341 359	367 567	-	264	9	19
ALPHA LYRAE	100.00%	7 990 073	-	2 232	-	0	0	0
AURA RETAIL ACHATS NON MARCHANDS	45.00%	45 000	45 000	-	-	NC	NC	NC
AURA RETAIL INTERNATIONAL FOOD SERVICES	51.00%	256 016	256 016	-	49	1	13	0
AURA RETAIL INTERNATIONAL NON FOOD SERVICES	25.00%	62 500	62 500	-	-	NC	NC	NC
AURA RETAIL INTERNATIONAL TRADING	51,00%	1 123 517	1 123 517	6 147	-	3	1 596	0
AUXO ANM	50.00%	50 000	50 000	-	-	NC	NC	NC
AWARE	100.00%	5 000	5 000	-	2 500	6	187	2
BANQUE CHABRIERES	99.00%	20 478 938	20 478 938	-	-	87	46	9
BASE DE VILLERS	99.92%	65 466	65 466	20 047	-	-3	42	0
BONACIEUX ENERGIES	100.00%	100 000	-	-	-	0	15	0
BRIGNOLES DISTRIBUTION	99.88%	7 233 131	1 151 333	1 585	-	NC	NC	NC
CDE France	100.00%	30 069 016	-	111 154	-	-101	0	-16
COLOMBE ASSURANCES	78.65%	8 888 269	8 888 269	-	-	14	51	0
CSP DU PARC	100.00%	1 000 990	1 000 990	-	-	1	27	0
DIRECTION PROCOMARCHE	99.76%	38 021	-	6 172	-	-6	0	0
FLODEBO	100.00%	1 600	1 600	1	-	NC	NC	NC
GIE ITM TRESORERIE	80.00%	8 000	8 000	-	-	NC	NC	NC
GRANDS GARAGES FAVRESSE	90.21%	281 061	-	1 325	-	NC	NC	NC
HAUT PHARE (SCI DU)	70.00%	5 991	5 991	-	-	NC	NC	NC
IMC POLSKA SP. Z.O.O.	100.00%	3 486 247	2 625 964	-	-	3	0	0
IMMO MOUSQUETAIRES	100.00%	24 677 270	-	63 011	-	-68	31	-5
I E M	91.97%	1 301 650 812	1 301 650 812	721 276	-	1 264	90	45
INFINITY ADVERSING	100,00%	6 430 353	6 430 353	-	-	50	25	50
ITM ACHATS NON MARCHANDS	99.96%	40 829	40 829	7 119	-	10	76	6
ITM ALIMENTAIRE BELGIUM	93.94%	86 000 000	-	266 651	-	-63	1 455	-65
ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL	100.00%	187 811 080	187 811 080	1 743 063	-	-469	25 042	-334
ITM BELGIUM	100.00%	12 230 108	12 230 108	8 315	-	4	17	5
ITM CENTRE EST F	99.72%	39 870	-	9 049	-	-8	0	0
ITM CENTRE OUEST F	99.96%	39 984	-	15 597	-	-15	0	1
ITM EQUIPEMENT DE LA PERSONNE	99.76%	38 021	-	41 894	-	-42	1	0
ITM EST F	99.72%	37 976	-	59 454	-	-60	0	-2
ITM EXPORT	100.00%	324 995	324 995	13 610	-	2	155	3
ITM FORMATION	100.00%	39 999	-	21 082	-	-22	0	0
ITM LAI	100.00%	195 731 890	195 731 890	276 703	-	259	1 628	11
ITM LEMI	100.00%	6 950 443	6 950 443	28 628	-	13	98	0
ITM NORD F	99.80%	40 450	-	4 318	-	-1	0	0
ITM OUEST F	99.84%	39 896	39 896	-	799	8	0	1
ITM PARTICIPATIONS	100.00%	242 691 203	53 640 718	94 117	-	53	0	-2
ITM POLSKA	100.00%	160 571 473	160 571 473	-	-	80	25	11
ITM PROXI	100.00%	14 976	14 976	-	79 200	50	1 196	39
ITM REGION PARISIENNE F	99.88%	39 839	-	44 103	-	-41	0	-1
ITM SERVICES PRODUCTION	100.00%	8 000	-	383	-	0	0	0
ITM SUD-EST F	99.72%	39 871	-	43 447	-	-38	0	-4
ITM SUD-OUEST F	100.00%	37 990	37 990	-	600	7	0	1
ITMP Portugal	100.00%	135 756 043	109 497 817	-	-	-1	12	0
LAURE	64.00%	29 107 871	20 137 064	-	-	14	65	0
LUNEMOTTES	100.00%	15	-	-	-	NC	NC	NC
METEORE	100.00%	45 523 404	24 033 955	-	-	10	10	0
MULLIENCE	100.00%	1 600	1 600	-	-	NC	NC	NC
QUARLES HARRIS ET CA	50.00%	6 097 945	6 097 945	-	-	9	7	0
SAS EQUIPEMENT DE LA MAISON	100.00%	235 578 493	-	356 761	-	-8	918	-18
SCA AUTOMOBILE	100.00%	5 941 957	5 941 957	16 055	-	7	86	1
SCA PETROLE ET DERIVES	90.00%	1 372 012	1 372 012	-	42 300	169	9 604	75
SCCV LOUIS BOUGO	90.00%	6 860	-	1 970	-	-2	0	0
SECOIA	100.00%	20 456	20 456	-	-	15	5	3
SILVE	100.00%	85 267	85 267	-	3 300	4	35	1
SOCIETE DE DISTRIBUTION MERUVIENNE	99.73%	-	-	1 664	-	NC	NC	NC
SOLUPAR	99.94%	50 499	50 499	3 638	3 398	27	9	3
SOMERLY	100.00%	1 600	1 600	1	-	NC	NC	NC
SPR AUTO	66.50%	88 802	88 802	-	-	NC	NC	NC
SPR EM CENTRE EST et SUD EST	39.74%	148 522	148 522	-	-	NC	NC	NC
SPR EM CENTRE OUEST SUD OUEST	37.23%	103 284	103 284	-	-	NC	NC	NC
SPR EM NORD PARIS EST et OUEST	52.31%	447 868	447 868	-	-	NC	NC	NC
STIME	100.00%	145 790	145 790	61 009	-	13	412	0